

FORMATION

Maîtrise sanitaire et commercialisation des œufs



Objectifs

- Cette formation vous permettra de mettre en oeuvre la réglementation s'appliquant à la production, au stockage et à la commercialisation des œufs
- Vous aurez appliquer les bonnes pratiques d'hygiène selon le guide validé du SNIPO.



Programme

- Sensibilisation à l'hygiène : les règles à suivre
- Les mesures de maîtrise sanitaire. Identification et analyse des dangers spécifiques à chaque étape (collecte, transport, contrôles, stockage, mirage, calibrage, emballage, identification, distribution) avec centre de conditionnement des oeufs
- Le mirage des oeufs
- Rédaction du diagramme de production
- Les moyens à utiliser
- Les enregistrements à tenir
- Élaboration du dossier d'agrément sanitaire.



Méthodes et évaluations

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Documents ressource
- Évaluation des acquis des stagiaires.



Publics

Éleveur-euses de poules pondeuses ou porteur de projet.



Pré-requis

Aucun.

Je m'inscris

Durée : 1 jour

Pour connaître les dates, cliquez [ICI](#)

Tarif :

Pour les agriculteurs 40 €

Pour les autres publics : 264 €

(possibilité de prise en charge par votre OPCO, nous contacter pour plus d'infos)

Service formation :

Tél : 05 62 79 90 96 ou

formation@haute-garonne.chambagri.fr

CGV consultables sur notre site

Accessibilité : Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez la référente handicap au 06 81 48 78 07

Evaluation : Attestation de fin de formation, Questionnaire de satisfaction

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr